



Feuille de route

Filière Silver Économie

2019/2020

La feuille de route 2019/2020

Madame la Ministre,

Le 22 octobre dernier, vous décidiez de relancer la Filière Silver économie en en confiant l'animation à France Silver Éco et la gouvernance à un Bureau d'animation¹ dont vous m'avez confié la présidence. Ce jour-là, vous avez souhaité que nous puissions vous remettre rapidement une « feuille de route 2019-2020 ». Cette « feuille de route », là voici. Elle a été approuvée par le Conseil National de la Silver économie que nous avons mis récemment en place. Elle a pour objet de fixer quelques principes et d'orienter les travaux de la Filière pour les deux prochaines années.

La présente « Feuille de route » a un double objectif :

Elle a d'abord pour objet de vous informer des sujets dont nous souhaitons nous emparer prioritairement.

Le Contrat de Filière de 2013 avait une qualité : il listait l'ensemble des défis. Il avait un défaut : en énumérant près de 50 pistes de travail, il n'en a priorisé aucune.

Aujourd'hui, pour être efficace et se mettre en ordre de bataille, la Filière a besoin de se fixer quelques objectifs prioritaires au risque de ne pas embrasser de suite l'ensemble des sujets. C'est pourquoi nous avons défini 3 axes principaux (La ville, les territoires et les mobilités; le logement adapté ; l'utilisation par les établissements et les services à domicile des innovations numériques et technologiques) dont nous détaillons plus loin le contenu.

Au-delà de ces trois thématiques, des questions plus permanentes et transversales feront l'objet d'une attention particulière : la formation, l'international, le développement des start-up...

Elle a ensuite pour mission de nous fixer à nous-mêmes, acteurs de la Filière, un cadre de travail

La crédibilité de notre Filière dépendra d'abord de notre propre capacité à faire bouger les lignes. Cela passera, certes, par une action de sensibilisation des pouvoirs publics mais nécessitera aussi que les acteurs eux-mêmes prennent leurs responsabilités en inventant les solutions permettant d'améliorer concrètement et à court terme le service apporté aux personnes âgées et à ceux qui s'en occupent.

C'est pourquoi, au-delà de livrer aux pouvoirs publics des recommandations (plutôt que des revendications), nous ne pourrions nous dérober à notre principale responsabilité : celle de permettre aux acteurs économiques et sociaux eux-mêmes d'initier, sur le terrain, de vraies innovations capables de faire avancer la cause de la Silver économie. L'Etat ne peut pas tout ? Alors faisons le reste !

¹ *Membres du Bureau* - Delphine Mallet (La Poste), Laure de la Bretèche (Caisse des Dépôts), Olivier Vallée (Legrand), Isabelle Hébert (VYV), Benjamin Zimmer (Silver Alliance), Zaynab Riet (FHF) ; Sébastien Podevyn (France Silver Éco), secrétaire général ; Justine Monsaigeon (Dynseo) et Florence Gilbert (Wimooov), porte-paroles.

Cette feuille de route suit trois principes

Fédérer, penser, agir : tels seront les trois principes qui guideront notre action dans les deux ans à venir. Fédérer l'ensemble des acteurs pour avoir la vision transversale nécessaire ; penser pour mieux appréhender la complexité des solutions à imaginer ; agir car nous ne sommes pas un Think Tank : notre objectif est de changer à terme la vie des Seniors.

Fédérer l'ensemble des acteurs

La Filière Silver économie n'a pas l'homogénéité d'autres Filières comme celles de l'aéronautique, du bois ou du nucléaire² : elle est au contraire composée d'acteurs très divers à l'hétérogénéité assumée. Or, ce qui fera la réussite de cet écosystème complexe aux frontières souvent incertaines, c'est justement les interactions qui seront créées entre des acteurs très différents :

- **Les entreprises**, qu'elles soient grandes, moyennes ou petites (start-up)
- **Les collectivités locales** (régions, départements, métropoles, villes...)
- **Les acteurs sanitaires et médico-sociaux** (CHU, Ehpad, RSS, SAAD...)
- **Les organismes de protection sociale** (mutuelles, caisses de retraite, organismes de prévoyance, assureurs, assistants...)
- **Les acteurs du logement, de la ville, de la mobilité, de la banque, du tourisme...**
- **Les universités, les Living Labs et autres clusters ou pôles de compétitivité**

Tous ces acteurs doivent travailler ensemble et la mission consistant à les mettre autour de la même table constitue déjà le premier défi de la Filière.

A force de se concentrer sur les « offreurs » de solution, on en arrive parfois à oublier de prendre l'avis des bénéficiaires eux-mêmes. La Filière devra donc à chaque étape de ses réflexions prendre en compte la parole et les besoins non seulement des personnes âgées elles-mêmes mais également des aidants.

Porter une dynamique transversale et interministérielle

La dimension très panoramique de la Silver économie constitue à la fois un atout et un handicap. Un atout car nous souhaitons nous donner la capacité d'appréhender dans toutes leurs dimensions économiques et sociétales les conséquences du vieillissement de la population. Un handicap car cette nécessaire transversalité se heurte assez naturellement aux tuyaux d'orgues qui servent d'architecture aux ministères, administrations centrales et autres collectivités publiques.

Même si c'est à vous, Ministre des Solidarités et de la Santé, que nous aurons à rendre compte, il est essentiel que nos travaux nous permettent d'être en connexion avec :

- Le Ministère de la Cohésion des Territoires en charge des politiques du **Logement**, de la **Ville** et de l'aménagement du territoire pour que les dimensions d'adaptation des logements (ANAH) et de l'Urbanisme au Vieillissement soient réellement prises en compte
- Le Ministère de la Transition écologique et solidaire, chargé des **Transports** pour évoquer la question des mobilités des Seniors
- Le Ministère de la **Cohésion des Territoires** et des relations avec les collectivités territoriales pour les questions liées aux conséquences du vieillissement sur les territoires (en lien avec les travaux du CGET ou avec l'opération « Cœur de Ville »)
- Le Ministère du **Travail** puisque que la Silver économie est potentiellement créatrice d'emplois et que la formation constitue un enjeu majeur de son développement
- Le Secrétariat d'État chargé du **Numérique** non seulement pour trouver les connexions entre la Silver économie et la French Tech mais aussi pour soutenir les start-up qui, dans

² Il faut d'ailleurs rappeler à ce titre que le Ministère de l'Economie et des Finances n'a jamais fait figurer la filière Silver Economy au sein des 10 comités stratégiques de filière validés par le Conseil National de l'Industrie.

- le champ des innovations technologiques, souhaitent œuvrer pour le bien vieillir
- Les Ministères en charge du **Tourisme** afin d'évoquer le Silver Tourisme notamment dans le cadre des propositions du Rapport Bouillon
 - La **Direction du Trésor** et **Business France** pour travailler aux coopérations internationales et à la constitution d'une offre française à l'export.

Il est essentiel dès lors que ces ministères, administrations centrales ou agences acceptent de travailler et de collaborer avec la Filière pour avancer sur l'ensemble de ces sujets.

Permettre rapidement des progrès concrets et opérationnels

Disons-le clairement : l'ensemble des acteurs, pouvoirs publics comme acteurs économiques, se plaignent régulièrement que la dynamique autour de la Silver économie avance trop lentement, que les conditions d'un marché structuré peinent à émerger et que les solutions permettant d'améliorer concrètement la vie des personnes âgées ne se diffusent pas assez vite. Ils ont raison.

Il est donc impératif que notre Filière se fixe désormais l'objectif de promouvoir des solutions qui entrent à brève échéance dans le quotidien de nos concitoyens.

Nous devons mettre en relation les grands groupes et les start-up. Nous devons permettre que les start-up prometteuses trouvent les moyens de leur développement et aient accès au marché. Nous devons mettre en place des actions permettant aux grandes enseignes de distribution de mettre les produits du bien-vieillir à la disposition du plus grand nombre. Nous devons mieux sensibiliser les acheteurs publics (CCAS, CHU, Départements...) pour qu'ils encouragent mieux le développement et l'utilisation des nouvelles technologies au service du bien vieillir.

Notre enjeu consiste désormais à faire entrer la Silver économie dans le quotidien de nos concitoyens. Ce ne sera pas le défi le plus aisé. Ce sera pourtant le plus essentiel.

Pour porter une vision de l'adaptation de la société au vieillissement : DONNER LA PRIORITÉ À 3 CHANTIERS

Avant de détailler les 3 grands axes qui constitueront nos priorités de travail durant la période 2019-2020, nous souhaitons porter une vision commune de la Silver économie : pour nous, la Silver économie doit se concevoir comme une économie de l'innovation et une économie de la bienveillance.

La Silver économie : une économie de l'innovation et de la bienveillance

La Silver économie est d'abord une économie de l'innovation, que cette innovation soit numérique, technologique, sociale ou sociétale. Il s'agit pour chacun de nous de nous glisser dans les interstices non encore explorés, de penser l'évolution numérique et ses conséquences comme d'imaginer les nouveaux besoins exprimés par les personnes âgées et leurs familles.

La Silver économie est aussi une économie de la bienveillance en ce qu'elle se fixe comme objectifs ultimes l'amélioration de la vie des Seniors et qu'elle encourage notre société et notre économie à anticiper les effets du vieillissement de la population.

Adapter la société au vieillissement, c'est construire les conditions d'une autonomie la plus longue possible pour les personnes âgées et d'un accompagnement de la perte d'autonomie qui soit à la fois juste et efficace. Dans ces deux domaines, la Silver économie est en mesure d'apporter des réponses.

Cela suppose que la Silver économie » ne se résume pas au seul public en perte d'autonomie et qu'elle puisse embrasser l'ensemble des problématiques qui se posent aux Seniors bien en amont des périodes où vont apparaître les premières fragilités. Dès lors, la porte d'entrée incontournable tient dans le « chez soi ».

1^{ère} priorité : un logement adapté

Tout part du domicile. C'est autour du logement de la personne que doit se concentrer notre action afin que chacun puisse vivre « chez soi » le plus longtemps possible. Mais le « vivre chez soi » doit s'entendre de façon dynamique comme le souhaite la CNSA lorsqu'elle évoque « l'approche domiciliaire ». Ce premier groupe de travail devra donc se concentrer sur 3 sujets :

Comment améliorer la politique d'adaptation des logements ?

L'adaptation des logements au vieillissement est devenue depuis quelques années un axe central des politiques publiques. Lors du précédent quinquennat, l'objectif de 80.000 logements adaptés a été fixé sans qu'on sache réellement ce que sont devenues depuis les réelles avancées dans ce domaine. Mais au-delà des évaluations quantitatives, il conviendra de mieux définir les critères qui font qu'un logement est ou non adapté à une personne âgée fragile. Il faudra revenir sur les conditions matérielles de ces adaptations en interrogeant les ergothérapeutes, en étudiant l'efficacité des dispositifs publics de prise en charge de ces adaptations, en travaillant avec les bailleurs sociaux mais aussi avec les centaines de milliers d'artisans qui ont vocation à être les acteurs de ces adaptations. Nous solliciterons l'ANAH, la CAPEB, Action Logement et CDC Habitat, l'ANFE pour relancer avec nous la réflexion sur ces sujets.

Au-delà, **nous relancerons l'idée d'un « diagnostic Habitat-Mobilité »** permettant aux seniors de mieux maîtriser leur parcours résidentiel et de mieux anticiper les difficultés à venir. Nous le ferons avec le concours des nombreuses institutions de protection sociale complémentaire qui ont commencé à réfléchir à ces questions et qui pourraient être les donneurs d'ordre (et les financeurs) de ces diagnostics.

Nous nous interrogerons également sur la façon de développer rationnellement des modèles reproductibles d'habitat intermédiaire et alternatif. Au-delà des Résidences Services Seniors existe toute une série de solutions alternatives à l'Ehpad ou au domicile qui méritent d'être recensées, analysées et promues.

Comment équiper les logements ?

Permettre à des personnes âgées en situation de fragilité de vivre le plus longtemps chez elles nécessite d'optimiser l'utilisation des outils technologiques et numériques. Les innovations développées par la Filière Silver économie en matière de domotique, de robotique, d'objets connectés, de téléassistance doivent désormais se déployer à plus grande échelle pour devenir des solutions communément admises par l'ensemble des acteurs. Nous devons regarder comment ces innovations soient mieux connues, mieux identifiées, mieux diffusées et mieux solvabilisées.

Comment, enfin, améliorer la logique de services à domicile ?

Des logements aussi bien adaptés et équipés que possible ne permettront jamais de se passer d'aides humaines. Mais l'aide et le soutien à domicile ne se résument pas aux seuls services sociaux et médico-sociaux. De très nombreux acteurs, de l'économie sociale et/ou de l'économie numérique, ont pour mission d'apporter des services divers et variés aux personnes qui vivent à domicile. Il conviendra de réfléchir à ces nouvelles missions et au contenu d'un niveau-plancher de solutions et services permettant de « bien vieillir chez soi ».

2^{ème} priorité : l'adaptation de la ville, des territoires et des mobilités

Au-delà de son logement, il faut donner à chaque individu avançant en âge la capacité de demeurer un acteur de la cité. Dès lors, les sujets relatifs à l'urbanisme, à l'accessibilité, à la mobilité et aux territoires deviennent des questions centrales qui sont également au cœur de la Silver économie.

Quelles politiques pour adapter l'urbanisme ?

La sensibilisation des élus locaux, maires et présidents d'agglomérations, aux conséquences du vieillissement de la population doit être un axe majeur de nos réflexions. Mobilier urbain, lutte contre l'isolement social, accès à la culture et aux loisirs, gestion des espaces publics afin qu'ils ne soient pas facteurs d'exclusion : autant de défis que nous étudierons avec la volonté d'ériger le concept de Ville, amie des Aînés non plus seulement au rang de méthode mais bien au rang de label pour encourager le plus grand nombre de villes, de métropoles et d'agglomérations à construire un environnement bienveillant. La *Smart City* doit être aussi une Silver Cité.

Quelles solutions pour la mobilité des Seniors ?

La mobilité est, au même titre que le logement adapté, une condition de l'autonomie. Il s'agira ici de travailler avec les professionnels de la mobilité pour renouer le lien de confiance entre Seniors et transports en commun mais aussi pour trouver les solutions de mobilité adaptés à chaque type de territoire. Enfin dans un domaine où les avancées technologiques risquent d'être vertigineuses dans la prochaine décennie, les conséquences de l'émergence des véhicules autonomes devront être mesurées.

Quelles conséquences en matière d'aménagement des territoires ?

Qu'on vive dans un centre-ville, un bourg rural ou en milieu péri-urbain, dans une région peuplée et jeune ou peu dense et âgée, on ne vieillira pas dans les mêmes conditions selon le territoire où l'on vit. En collaboration avec le Commissariat Général à l'Egalité des Territoires, avec les élus régionaux et départementaux ou les clusters locaux mais aussi avec les entreprises ou fédérations implantées dans des territoires divers, nous mesurerons l'évolution des besoins et donc des solutions en fonction de la spécificité de chaque type de territoire.

Comment faire entendre la voix des territoires ?

Les territoires sont de plus en plus nombreux à expérimenter des politiques d'adaptation au vieillissement de la population. Malheureusement, la circulation de l'information permettant de partager les expériences et de promouvoir les solutions véritablement innovantes reste tout à fait marginale. Nous tenterons d'imaginer un système permettant la remontée des innovations et de concevoir une cartographie des expérimentations afin de remédier à cette impression d'éparpillement.

3^{ème} priorité : l'apport des nouvelles technologies dans les établissements et services médico-sociaux

Parce que le secteur sanitaire et médico-social n'est pas en lisière de la Silver économie mais doit au contraire en être le cœur, notre troisième priorité consistera à nous concentrer sur l'utilisation des innovations technologiques et numériques dans les Ehpad, les Résidences seniors, les hôpitaux et les services d'aide et de soins à domicile.

Longtemps l'idée a prévalu d'une opposition entre technologies et humains. On a compris depuis que non seulement les deux ne s'opposaient pas mais qu'ils étaient parfaitement complémentaires.

Les professionnels des établissements et services se doivent désormais d'être en première ligne pour éprouver les effets bénéfiques des nouvelles technologies. Amélioration de la prévention, des soins, déploiement de l'e-santé, de l'EHPAD « hors les murs », amélioration de la sécurité et du suivi des personnes atteintes de maladies neuro-dégénératives, renforcement des liens sociaux et familiaux, soulagement des aidants familiaux comme professionnels : autant de pistes que nous devons recenser, explorer, développer.

Comment diffuser les innovations technologiques et numériques dans les établissements et services ?

Un premier travail consistera d'abord à recenser l'ensemble des offres existantes aujourd'hui afin d'en rendre disponible la liste à l'ensemble des professionnels et des autorités locales, l'idée étant que chacun puisse venir puiser au sein des innovations disponibles celles dont ils ont besoin. Quatre orientations devront être privilégiées :

- Prévention & sécurité (serious games, prévention des chutes, téléassistance, outils d'autodiagnostic...)
- La qualité des soins (e-santé, télémédecine, téléconsultation...)
- Le lien social (modalités de communication, réseaux sociaux, aide à la mobilité...)
- L'ergonomie (outils d'aide aux salariés)

Comment l'e-santé peut-elle améliorer le quotidien des personnes âgées dépendantes ? Comment concevoir les outils permettant de construire l'EHPAD « hors les murs » ? Quelles solutions pour rassurer les familles et soutenir les aidants ? Autant de questions que ce groupe de travail devra étudier.

Comment rendre ces progrès technologiques accessibles à tous ?

Mais au moment où la question de la solvabilisation des personnes âgées revient dans le débat public, il sera nécessaire d'aborder la question des nouvelles technologies sous le prisme des inégalités d'accès : inégalités culturelle et sociale, fracture numérique, accessibilité sociale et financière à ces innovations... Ces progrès ne doivent pas être l'exclusivité de ceux qui peuvent se les payer.

La combinaison de ces trois axes de travail offrira à terme, nous l'espérons, une vision complète de ce que la Silver économie est en mesure d'apporter à notre société du bien-vieillir.

Cette organisation de notre réflexion autour de ces 3 grands axes ne saurait exclure non plus que des groupes ad hoc ou des task-forces limitées dans le temps s'emparent de sujets plus ciblés. Nous demanderons ainsi à des personnalités ou organisations intéressées de faire des propositions sur 3 thèmes :

Le Silver Tourisme

Le rapport parlementaire de Christophe Bouillon de décembre 2016 est depuis resté lettre morte malgré ses 17 propositions concrètes. Peut-être aussi parce que cette problématique n'est réellement portée par aucune administration centrale et que ce sujet, situé dans un « angle mort » administratif, mérite que la Filière s'en empare.

La liquéfaction du patrimoine immobilier des seniors

Ce sujet est « à la mode » depuis quelques années notamment suite aux travaux des économistes membres de la Chaire « Transitions Démographiques, Transitions Economiques ». Pour autant, les points de blocage au développement de telles formules demeurent alors même que chacun voit bien que la transformation du capital immobilier en revenus monétaires constituerait une solution juste et utile. Nous réunirons les acteurs (économistes, Caisse des dépôts, banques...) qui ont commencé à réfléchir à ces questions pour tenter de formaliser des propositions concrètes.

Une économie à la déontologie irréprochable

Un « marché » qui s'adresse à des personnes âgées potentiellement fragiles ne peut faire l'économie de règles déontologiques particulièrement affirmées. C'est pourquoi la Filière conduira une réflexion sur ces sujets. Elle le fera sous l'égide du Pr Gilles BERRUT, gériatre et président du Gérotopôle - Pays de Loire qui exercera un rôle permanent de vigie et n'aura de cesse de nous interroger sur nos propres pratiques.

Pour faire entrer la Silver économie dans notre quotidien,

POURSUIVRE 6 OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

La Filière ne sera en mesure de porter ce modèle de société qu'en réussissant à répondre à des problématiques qui freinent le développement du marché de la Silver économie. Plusieurs pistes de travail pourront être explorées afin de rendre notre secteur économique plus efficace et plus attractif. Parmi ces pistes de réflexion :

1/ Rationaliser l'offre de solutions

Nous sommes aujourd'hui, à l'évidence, face à une atomisation extrême de l'offre. De très nombreuses initiatives se forment sans se coordonner. De très nombreuses start-up se créent sans parvenir à atteindre une taille critique. De très nombreuses innovations émergent sans être clairement identifiées par les consommateurs ou les financeurs. Notre premier objectif consistera à organiser cette offre foisonnante. Il nous faudra aussi travailler, durant ces deux années, sur les liens entre les grands groupes et les start-up comme sur les conditions de développement d'ETI (entreprises de taille intermédiaire) afin que la France se dote d'entreprises capables de mieux structurer le marché.

Pour ce faire, nous multiplierons les rencontres entre grands groupes et start-ups ; nous rencontrerons la BPI, les fonds d'investissement, les business angels susceptibles, avec nous, de soutenir le développement d'une offre plus lisible et mieux structurée.

2/ Inclure l'ensemble des financeurs

La polymorphie de ce marché nécessite que tous les financeurs s'y impliquent dans toute leur diversité. Les financeurs publics évidemment : l'Etat via la CNSA ou l'Assurance maladie ; les Régions dans leur mission de développement à l'activité économique ; les Conseils Départementaux en leur qualité de chef de file des politiques sociales ; les Villes, Agglos et Métropoles en soutien au tissu économique local.

Mais les financeurs privés doivent désormais s'impliquer plus fortement. On pense notamment à tous les organismes de protection sociale : mutuelles, institutions de prévoyance, caisses de retraite complémentaires. Mais également aux assureurs ou aux assistants. A l'évidence, les innovations technologiques et numériques à domicile ou en établissement doivent faire partie demain du panier de biens et services couvert par ces organismes.

Il faut donc un lieu où l'ensemble de ces financeurs se rencontre pour mieux se coordonner. Avec la FNMF, l'OCIRP et l'AGIRC-ARRCO, nous ferons des propositions pour rendre là aussi plus lisible la stratégie de ces financeurs et leur articulation avec les financeurs publics sachant que l'installation dans 100 départements différents d'autant de Conférences départementales des financeurs de la prévention n'a pas pour l'heure répondu à cet objectif de coordination nationale des financeurs.

3/ Exporter le savoir-faire français

En raison de la loi ASV, de la création en 2013 d'une Filière Silver économie mais aussi de la très forte présence des groupes français d'Ehpad ailleurs en Europe et dans le monde, la France bénéficie d'une certaine cote de confiance sur ces sujets au-delà de ses frontières.

En collaboration avec Business France et la Direction Générale du Trésor, la Filière doit continuer à organiser la présence du savoir-faire français à l'étranger. Quelles sont les cibles internationales les plus pertinentes pour les acteurs français ? Quelle stratégie d'implantation internationale adopter ? Comment permettre aux acteurs français de coordonner leurs actions à l'export ? Quels échanges bilatéraux avec d'autres pays ? Telles seront quelques-unes des questions à nous poser dans ce domaine.

Nous aurons également la nécessité de réfléchir à la présence de la France dans les salons internationaux (DIE66 à Munich, CES de Las Vegas, CISSE de Pékin...).

En revanche, la France souffre de son manque d'implication au sein des institutions européennes. D'autres pays sont bien plus actifs à Bruxelles ce qui leur permet de mieux travailler ensemble et d'obtenir des financements européens utiles. Nous ferons en sorte durant ces deux années de renouer le lien avec l'Europe notamment dans le cadre du projet AAL.

Enfin, il conviendra de suivre, d'accompagner et d'encourager les projets transfrontaliers initiés notamment par la région Grand Est avec l'Allemagne ou par la Région Nouvelle Aquitaine avec l'Euzkadi.

4/ Être accessible au consommateur

L'atomisation de l'offre ne rend pas aisé un accès simple et lisible des consommateurs à la diversité des produits ou prestations disponibles. Pour que la Silver économie entre dans la « vraie vie » des gens, l'offre doit être beaucoup plus accessible.

Dès 2019, la Filière engagera des négociations avec les grandes enseignes de distribution (Fnac, Darty, Auchan, Carrefour...) pour que des rayons « Technologies de l'autonomie » soient expérimentés dans certains magasins. Dans le même esprit, nous regarderons avec les grandes centrales d'achat (UGAP, Resah...) comment diffuser au plus grand nombre une offre accessible. Ce défi se posera dans les mêmes termes aux organismes de protection sociale qui ont la capacité de proposer à leurs mandants les prestations et produits de la Silver économie.

5/ Diffuser le concept de Silver économie

Cette nécessité d'adapter notre société au vieillissement de la population n'est pas encore communément admise par tous. Ce travail de sensibilisation appartient en premier lieu à la Filière. Cette culture de la Silver économie doit infuser partout où cela est possible : dans la presse, dans les formations universitaires, dans les réflexions menées dans les grandes entreprises, dans les collectivités locales. Pour cela, la Filière devra réfléchir à sa propre communication.

Faut-il organiser les conditions de la tenue d'un grand salon français B to B de la Silver économie qui fasse référence en Europe ? Faut-il rendre plus lisible l'ensemble des concours, Awards, Bourses et autres Prix organisés aujourd'hui de façon dispersée ? Ces questions, très opérationnelles, devront aussi être au menu des délibérations de la Filière.

6/ Développer l'activité de l'Observatoire de la Silver économie

Si les administrations fonctionnent parfois en tuyaux d'orgues, que dire alors du monde universitaire ? Il est en effet particulièrement compliqué de faire travailler ensemble économistes, sociologues, urbanistes, philosophes, juristes, démographes... autour de la thématique du vieillissement alors que toutes ces disciplines produisent chacune de leur côté.

L'Observatoire de la Silver économie imaginé par France Silver Éco doit se donner rapidement pour objectifs de recenser et compiler l'ensemble des travaux et rapports ayant trait directement ou indirectement avec la Silver économie et de produire des études et données qui fassent consensus.

Pour être sûr d'avancer,

ADOPTER UNE MÉTHODE EFFICACE ET COLLECTIVE

Le défi de la Filière consiste désormais, après une longue période de flottement, à être enfin efficace. C'est ce qu'attendent les acteurs de la Filière. C'est aussi, Madame la Ministre, ce que vous attendez. Nous ferons en sorte, avec l'ensemble des membres du Bureau de Filière, que l'efficacité soit compatible avec la participation collective de tous aux débats.

Un Conseil National de la Silver économie se réunira tous les deux mois. Fort de 70 membres, il actera les grandes orientations prises par la Filière.

Les trois groupes de travail mentionnés plus haut auront une obligation de résultat : ils remettront tous les 4 mois un rapport d'étape de leurs travaux et en rendront compte devant le Conseil National. Ces groupes constitués éventuellement en sous-groupes pour travailler sur des thématiques plus ciblées seront ouverts à toutes les bonnes volontés sans exception. Une adresse mail et un site dédié sont ouverts pour accueillir les inscriptions de toutes les entreprises et organismes qui souhaitent participer à la réflexion.

Une fois par an, nous solliciterons votre présence lors d'une Assemblée générale de la Filière pour vous rendre compte de nos travaux et dresser avec vous un bilan d'étape. Dans l'intervalle, avec les administrations et agences, notamment avec la DGCS et la CNSA, nous travaillerons de concert pour que nos objectifs soient en cohérence avec les politiques publiques que vous menez.

Voilà, Madame la Ministre, la « Feuille de route 2019-2020 » que nous vous proposons mais qu'au-delà de vous, nous proposons aux acteurs d'une Filière qui espèrent beaucoup en notre réussite collective et fondent l'espoir que ces actions puissent au final préparer notre société au vieillissement et améliorer la vie quotidienne des personnes âgées d'aujourd'hui et de demain.



Luc BROUSSY

Président de la Filière, Président de France Silver Éco
Avec l'ensemble des membres du Bureau de Filière